



Compte Rendu de la Formation Spécialisée du 30 mars 2023

Approbation du procès-verbal du CHSCT du 16 novembre 2022 (pour avis)

CFDT : Pour 7 voix

CGT : Abstention 8 voix

Administration : Pour 10 voix

Approbation du Règlement Intérieur de la Formation Spécialisée du Comité (pour avis)

La CFDT n'a rien ajouté à ce qui a été négocié durant le groupe de travail précédant l'élaboration définitive du règlement, soit :

-la présence de 4 suppléants pour la CGT et de 3 pour la CFDT lors des instances, sans droit de parole ni de vote,

-Le ou la secrétaire de la Formation Spécialisée est désigné pour un an en alternance entre les deux syndicats.

CFDT : Pour 7 voix

CGT : Abstention 8 voix

Administration : Pour 10 voix

Désignation du secrétaire de la Formation Spécialisée

Vincent Gaye de la CGT sera le secrétaire de la Formation Spécialisée pour l'année 2023

Validation calendrier des visites

Le 25 mai : finir les étages de la Maison du Département et la DISI

Le 13 juin : l'UCL à Nîmes et le collège de St Gilles

Le 24 octobre : le collège et le CMS de Quissac

CFDT : Pour 7 voix

CGT : Pour 8 voix

Administration : Pour 10 voix

Points pour information

Examen des fiches hygiène et sécurité saisies, des accidents de travail et des faits de violence déclarés

Un certain nombre de fiches ont été clôturées suite à la réunion préparatoire des syndicats avec l'Administration.

La CFDT est revenue sur plusieurs points.

- fiche saisie par les cadres de l'ASE concernant les astreintes.

Le manque de récupération entre astreintes et journées de travail

Ligne ouverte 24h/24 alors que les astreintes ne sont effectives que de 17h à 8h30 en semaine

Manque d'anticipation sur les plannings, positionnement même durant les congés

Injonctions et menaces des partenaires

Saturation de l'offre d'accueil du Foyer de l'Enfance et des maisons d'enfants sur le bassin Alésien

Seuls 12 cadres sur 25 effectuent les astreintes

Des propositions ont été faites par les cadres.

M. Julien DGADS répond que l'Administration travaille soit à externaliser ces missions au Foyer de l'Enfance, soit d'élargir l'assiette aux chefs de services adjoints de l'ASE et de le rendre obligatoire aux cadres de l'ASE en valorisant cette mission par l'IFSE ou le CIA. Les décisions devraient être prises avant la fin de l'année 2023.

-La CFDT alerte sur le fait que le CMS de Beaucaire a dû fermer plusieurs jours par manque de remplacement d'agents administratifs en arrêt maladie et d'un poste vacant.

Aujourd'hui les postes sont remplacés par des CDD ou les agents en repris leurs postes mais être obligé de fermer un CMS, au-delà de la mauvaise image renvoyée, pose la question de la continuité du service public.

M. Julien répond qu'un groupe de travail « effectif et mobilité DGADS » est programmé le 18 avril. Nous sommes ravis de l'apprendre en instance.

-6 fiches ont été saisies par l'ASE de Bagnols concernant la fermeture de ce service. Plus de chef de service, de chef de service adjoint, de psychologue, nombreux arrêts maladies, seul deux CCD en poste ...

Enorme souffrance au travail et missions de protection de l'enfance non remplies. La CFDT rappelle que les missions de protection de l'Enfance engagent la responsabilité de la Présidente du Conseil Départemental et espère qu'aucun gros problème ne survienne.

M. Julien nous informe que la nouvelle chef de service vient d'arriver et que l'adjointe, recrutée, ne devrait pas tarder. L'équipe, réduite à deux agents en CDD est épaulée par l'équipe d'Alès et les services en central...

Il a confié une mission d'analyse organisationnelle sur l'ASE de Bagnols à mesdames Montiel-Denat et Garrido.

Les difficultés de recrutement sur ce service et ce territoire restent d'actualité.

Présentation des comptes-rendus des visites CHSCT du 22 novembre 2022

La CFDT n'a soulevé que les points non retransmis par l'Administration dans ses comptes-rendus. Ci-dessous les réponses de l'Administration.

CMS le Picatié :

-Re ou présenter la procédure violence externe aux encadrants.

Fin avril, début mai la procédure devrait être présentée aux cadres par visio.

De plus nous avons demandé que des affiches sur les sanctions pénales encourues en cas d'agression sur un agent soient réaffichées à l'entrée des lieux recevant du public. Ces affiches ont été mises à jour avec la direction de la communication et doivent être présentées aux DAPPUI avant affichage.

-Exercice d'évacuation incendie à prévoir rapidement pour vérifier la bonne application des procédures et le bon fonctionnement du SSI (sécurité incendie).

Des précisions doivent être apportées aux syndicats quant à la formation des agents aux risques incendie et préciser si un exercice d'évacuation est bien prévu.

-Un seul agent avec l'habilitation électrique ne suffit pas pour tout le bâtiment. Des précisions doivent être apportés aux syndicats sur la formation d'autres agents.

-A quand les aménagements intérieurs du CMS ?

La seule réponse que nous ayons eu concerne l'isolation thermique de la façade côté rue, travaux prévus fin 2023 pour l'intérieur et courant 2024 pour l'extérieur.

PMI boulevard Gambetta :

-Pas de double-vitrage sur les fenêtres arrières du bâtiment en rez de chaussée. Le SAM devrait installer le double vitrage en mai 2023.

-Ou en est l'étude d'une issue de secours à l'arrière du bâtiment ?

Réponse : à l'étude.

-La CFDT demande a ce que soit pris en compte les problématique lié au travail dans un bureau sans fenêtre avec un éclairage artificiel.

-La signalétique est manquante sur certaines portes.

Maison du Département :

Seulement le rez de chaussée, le 1^{er} et 2^{ème} étage ont pu être visités. La visite du reste du bâtiment a été programmé le 25 mai.

-La salle 206 sert de salle de réunion et de restauration, les réunions ne doivent pas durer après midi et les agents qui mangent sur place doivent libérer les lieux pour les réunions de l'après-midi (sans parler des odeurs de nourriture).

La salle est équipée d'un frigo et d'un micro-onde mais il n'y a pas de point d'eau. Il faut se rendre à l'autre bout opposé de l'étage pour y avoir accès.

La CFDT propose que l'Administration réfléchisse à l'aménagement d'une vraie salle de restauration (sur le modèle de celle du NBA) au 7^{ème} étage du bâtiment.

-Le bureau de consultation du médecin a toujours les rideaux fermés avec la lumière allumée à cause du vis-à-vis avec l'immeuble d'en face.

La CFDT demande s'il ne serait pas plus opportun de placer des films occultants sur les vitres pour travailler à la lumière du jour.

L'Administration est d'accord, c'est au médecin de faire la demande sur le logiciel prévu à cet effet.

« Suite aux dernières directives gouvernementales nous demandons qu'une information soit faite aux agents concernant la fin de l'isolement obligatoire pour les personnes malades de la COVID, le retour du jour de carence en cas d'arrêt maladie et la gestion des cas contacts. Les agents ne sont pas informés » Syndicat CFDT

L'Administration a fait une réponse écrite :

« Le 15 février dernier, une information a été diffusée sur Intranet reprenant les dernières actualités sur la COVID-19.

Le 1^{er} février marque notamment la fin de l'isolement systématique des cas positifs. »

La CFDT fait remarquer que sa question est tout à fait légitime car elle date du 06 février et que l'information n'est apparue sur intranet que le 15 février.

La CFDT déplore le fait qu'il n'y ait pas eu de mail à tous les agents par le biais de la Direction Générale qui a si bien su communiquer durant toutes les périodes de confinement et de retour au travail en présentiel, ou par un encart dans Passerelle.

« Suite à la visite du CHSCT de 2022 au CMS de Beaucaire, où en est la programmation des travaux et aménagements de sécurisation à entreprendre ? » Syndicat CFDT

Réponse écrite de l'administration :

« Les dalles de faux plafond ont été remplacées »

Photos à l'appui (prises après la réponse écrite de l'Administration) la CFDT prouve qu'il s'agit d'informations erronées et que rien n'a été fait le jour de l'instance.

« Les canalisations de climatisation ont toutes été reprises et calorifugées »

Lors de la visite la CFDT avait insisté sur le fait que la tuyauterie était très ancienne et qu'il fallait tout remplacer par du neuf.

Nous restons persuadés qu'après quelques semaines d'utilisation de la climatisation, des fuites vont réapparaître. Où est l'économie ?

« L'évacuation du parking nécessite une extension du réseau pluvial de la commune. Les services du Département (DLOG et DTER) recherchent une solution conjointement »

Lors de la visite il avait été question de prendre contact avec la mairie de Beaucaire pour voir comment résoudre le problème de l'évacuation des eaux de pluie sur le parking non connecté au réseau pluvial.

A ce jour rien n'a été fait, le Directeur de la DLOG s'est engagé à prendre contact avec la mairie.

En ce qui concerne la banque d'accueil, elle est en construction aux ateliers du SAM et devrait être posée en avril.

Nouvelles modalités de communication des suites données aux avis rendus.

A la place du relevé de suites, l'Administration propose de mettre en ligne un tableau consultable par les membres de la Formation Spécialisée, tableau qui serait complété au fil de l'eau par les services sur la résolution des problèmes et la réponse aux questions des organisations syndicales vues en instance.

La CFDT est favorable à cette proposition qui éviterait de reposer en instances des questions déjà traitées et résolues.

Vos membres CFDT de la Formation Spécialisée